

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024



Chasseral, Parc Naturel Régional, Région Fribourgeoise, Suisse

1993

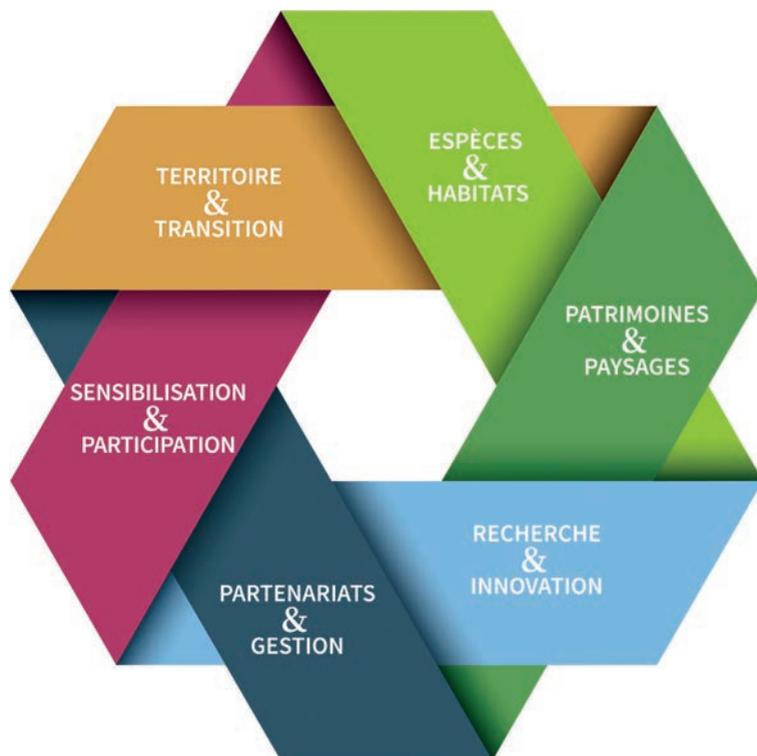
Introduction des premiers droits complémentaires et écologiques dans le cadre agricole. Ils permettent de favoriser des pratiques dans le domaine du paysage et de valider les agriculteurs qui les mettent en œuvre.

2024

BIODIVERSITÉ ET PATRIMOINE NATUREL: VERS UNE PRÉSERVATION DES ÉCOSYSTÈMES

Suite au fort regain d'appréhension de la biodiversité agricole, le parc naturel régional Chasseral a lancé une série de projets de préservation de la biodiversité agricole et du patrimoine culturel rural.





ENTRE RAYONNEMENT ET DÉFIS, UNE ANNÉE DE TRANSITION POUR LE PARC

L'année écoulée a été marquée par des événements marquants, avec en point d'orgue l'organisation et l'accueil du Congrès suisse du paysage à Tramelan. Plus de 300 congressistes de tout le pays ont découvert la dynamique du Grand Chasseral et du Val-de-Ruz en matière de paysage et de cadre de vie. Cet événement a constitué un véritable vecteur de rayonnement pour notre région, renforçant son identité et son influence dans le domaine du paysage.

L'année a également été marquée par des négociations en vue de la période 2025-2028, qui a vu l'intégration de huit nouvelles communes et une augmentation de la population et de la superficie du Parc de 15%. Le canton de Berne, directement concerné, a apporté un soutien financier en corrélation avec cette expansion. La Confédération n'a hélas pas pu suivre cette sollicitation supplémentaire. L'équipe du Parc s'attelle dès lors à diversifier ses sources de financement.

En 2024, près d'un quart des activités ont été soutenues par des ressources complémentaires, bien au-delà des financements de base des Parcs.

Cette évolution nécessite une équipe performante. Une réorganisation interne a été entreprise pour optimiser nos prestations. Le déménagement prévu d'ici l'été dans les locaux de l'ancien cinéma Lux en cours de rénovation, à Saint-Imier, offrira une place de travail à chacune et chacun. Les conditions de travail seront au diapason des ambitions.

Michel Walthert, Président de l'association «Parc régional Chasseral»

IMPRESSUM

Document réalisé en avril 2025 par les collaborateurs-trices du Parc. COORDINATION Nicolas Sauthier
 GRAPHISME Teo Valli TRADUCTION Frössli Übersetzungen, sabinefroessli.ch CRÉDITS PHOTOS Lucie Darbellay, Monika Flückiger, Amandine Lévy, Parc Chasseral, Shutterstock. IMPRESSION SWISS GRAFIK SA
 PAPIER pages intérieures : Nautilus ProCycle 100 g/m² ; couverture: Nautilus ProCycle160 g/m² (papier 100% recyclé)

SOMMAIRE

3	LE MOT DU PRÉSIDENT	12	RECHERCHE & INNOVATION
4	ESPÈCES & HABITATS	14	PARTENARIATS & GESTION
6	PATRIMOINES & PAYSAGES	16	PERSPECTIVES 2025
8	TERRITOIRE & TRANSITION	18	FINANCES
10	SENSIBILISATION & PARTICIPATION	20	PROCÈS-VERBAUX DE L'AG EXTRAORDINAIRE DU 25.01.2024 ET DE L'AG DU 20.06.2024

Les morceaux choisis décrits dans ce document illustrent à titre d'exemples une sélection d'activités menées par le Parc en 2024, sans exhaustivité. Celles-ci n'auraient pu être réalisées sans les nombreux partenaires qui nous accompagnent au quotidien et qui ne peuvent être malheureusement tous cités. Qu'ils soient toutefois ici chaleureusement remerciés.



Ce papier a obtenu la certification Cradle to Cradle Certified®, niveau Bronze, une marque déposée de Cradle to Cradle Products Innovation Institute.

ESPÈCES & HABITATS

UN ENVIRONNEMENT NATUREL DE QUALITÉ



Le garde forestier et les bûcherons marquent les arbres qui seront abattus : le martelage est un moment crucial pour l'avenir de la forêt et de sa faune.

FORÊTS PROTECTRICES

Les forêts et pâturages au-dessus d'Orvin abritent une richesse écologique précieuse, notamment des coléoptères dépendants des vieux arbres et du bois mort. Elles jouent aussi un rôle essentiel en protégeant le village des chutes de pierres. Ces deux enjeux nécessitent des approches différentes : la biodiversité a besoin de gros arbres-habitats, tandis que la sécurité impose des forêts jeunes et denses. Grâce à une collaboration entre la bourgeoisie, la Division forestière du Jura bernois et le Parc, un équilibre a pu être trouvé. Un spécialiste du Parc a participé au choix des arbres à abattre afin de préserver les plus précieux, préalablement cartographiés et documentés. Les interventions réalisées à l'automne ont permis de conserver les arbres-habitats tout en favorisant la régénération de la forêt protectrice.

ET EN +

La revitalisation de trois sources en pâturage d'estivage a été menée à partir d'octobre 2024 à Sonceboz-Sombeval avec la bourgeoisie locale. Coordiné par le Parc Chasseral et financé par le canton de Berne, ce projet concilie biodiversité et besoins en eau du bétail. Les infrastructures de captage ont été adaptées pour préserver ces milieux riches en faune menacée.

GÉLINOTTE DES BOIS

Un suivi mené par le Parc et la Station ornithologique suisse entre 2013 et 2019 a apporté plusieurs constats. Des traces – principalement des crottes – ont pu être relevées sur 42 des 188 placettes de 250 m de côté identifiées comme favorables et parcourues en hiver. De quoi déterminer que la petite poule forestière préfère les altitudes élevées, une exposition au sud (favorisant les buissons à baies, dont elle tire sa nourriture) et la présence marquée de résineux, où elle trouve un abri contre les prédateurs en hiver. La gélinotte est plus fréquente dans la partie neuchâteloise du Parc, où la forêt jardinée est bien répandue. Des interventions forestières en mosaïque fine permettent de maintenir plus facilement ses habitats que dans des grandes surfaces d'exploitation qui sont la norme côté bernois.

ET EN +

Cétérach officinal, saxifrage à feuilles rondes, hêtre, épicéa ou gentiane jaune : tout au long de l'année, le Parc a présenté une douzaine de plantes typiques de notre région au travers de portraits personnalisés dans sa lettre d'information mensuelle. Dans le même ordre d'idée, retrouvez chaque mois en 2025 dans notre newsletter le portrait d'un oiseau typique de nos régions. A lire également sur notre site internet, onglet « actualités ».



Assez bien répandue dans les Alpes, la gélinotte des bois se fait plus rare en moyenne altitude, et donc dans nos régions.

LE MOT-CLÉ RECENSEMENT

Le travail de 4 bénévoles et de 2 classes de Saint-Imier a permis d'inspecter plus de 1500 bâtiments du côté des Savagnières, de Mont-Soleil, de Cernier et de Fenin afin de recenser les hirondelles de fenêtre. Neuf colonies ont été dénombrées sur l'ensemble de ces bâtiments, avec un total de 122 nids et nichoirs occupés.

LE CHIFFRE

188 Depuis la réintroduction, en 2018, de 473 plants de sabots de Vénus issus de la culture de graines de plusieurs plantes suisses, le Parc Chasseral relève chaque année le nombre de plantes qui poussent et fleurissent. Si la plante de 1993 – unique exemplaire historique connu dans le Parc – est toujours bel et bien présente, seules 188 plantes sont sorties de terre en 2024. Les épisodes répétés de sécheresse pourraient affecter cette orchidée qui affectionne les sols frais à humides.

PATRIMOINES & PAYSAGES

UN PATRIMOINE VALORISÉ, DES PAYSAGES VIVANTS



Les travaux de restauration d'une fontaine au Pâquier doivent aboutir à sa mise en eau en 2025.

PATRIMOINE ET PAYSAGE

Dans la continuité du projet Franges urbaines, développé en partenariat avec Val-de-Ruz (2017-2021), le Parc et la Commune poursuivent leurs mesures en faveur du paysage et du patrimoine, cette fois à l'échelle de la commune. Les premières mesures ont été lancées, avec notamment la restauration d'une fontaine au Pâquier, qui devrait être remise en eau dès 2025, ainsi que la restauration d'un mur en pierres sèches à la Montagne de Cernier. Pour cette nouvelle phase, les franges urbaines restent au cœur du projet, mais le concept englobe désormais des mesures de revalorisation paysagère comme la restauration de murs en pierres sèches le long d'anciennes voies historiques, la réouverture d'anciens chemins creux en lien avec la mobilité douce et la détente, ainsi que le petit patrimoine rural, notamment les fontaines du Pâquier. Le projet se poursuivra jusqu'en 2029.

ET EN +

Le Parc poursuit son engagement en faveur des cœurs de villages, en lien avec l'ISOS. En 2024, il a rencontré les 15 communes du Parc concernées afin d'identifier leurs besoins et les enjeux prioritaires. Plusieurs thématiques ont émergé, notamment l'information aux propriétaires de bâtiments recensés, la mobilité et la valorisation des espaces publics. Ces éléments serviront de base à un programme d'actions concrètes, déployé dès 2025, pour accompagner les communes dans la préservation et l'évolution harmonieuse de leur patrimoine.

LE MOT-CLÉ CITERNES

En partenariat avec la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture, le canton de Neuchâtel et la Commune de Val-de-Ruz, le Parc a lancé en 2024 un projet pilote au Pâquier pour optimiser la gestion de l'eau en montagne. Objectif : valoriser les eaux pluviales pour l'agriculture en restaurant et en créant des infrastructures de récupération (citernes, abreuvoirs, fontaines). Quatorze exploitations sont concernées. Les travaux sont prévus dès 2025 et dureront plusieurs années. Deux anciennes citernes appartenant à la bourgeoisie de Courtelary sont aussi en cours de restauration.

LE CHIFFRE

13 Treize murs de soutènement ont été rénovés entre 2023 et 2024 dans les communes de La Neuveville, Ligerz et Twann-Tüscherz (pour un total de 270 m²) dans le cadre des travaux que le Parc coordonne sur la rive nord du lac de Bienne. En plus de leur fonction de soutien du terrain permettant la culture des vignes en terrasse, les murs structurent le paysage et représentent un bien culturel et historique à préserver. Ce vignoble figure à l'inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels (IFP).



Le réaménagement de la traverse du Droit a constitué un point fort du projet Traverses en 2024.

TRAVERSES DE TRAMELAN

Treize volontaires ont participé à l'automne à une plantation d'arbres, d'arbustes et de diverses plantes indigènes le long de la traverse du Droit, à Tramelan, dans le cadre du projet Traverses mené depuis 2020 avec la commune. D'importants travaux de fond avaient été menés auparavant. Le bitume existant a été entièrement retiré au profit de pavés filtrants permettant la perméabilisation de ce chemin pédestre situé en plein cœur du village. Une haie de thuya a été arrachée au profit d'une haie diversifiée plus favorable à la biodiversité. La nouvelle végétalisation doit créer un corridor écologique bénéfique pour la faune et la flore locales grâce aux espèces indigènes plantées tels que troène, amélanchier et autres sorbiers des oiseleurs.

ET EN +

Depuis 2017, l'Observatoire photographique du paysage assure le suivi de sites grâce à un réseau de bénévoles (257 sites à fin 2024). En 2024, ces parrains et marraines ont contribué à des projets spécifiques comme la documentation du site de la Vue-des-Alpes ou du patrimoine bâti des villages. Leur travail, au-delà du suivi habituel, a servi d'outil de médiation lors d'ateliers de concertation, illustrant la valeur de l'image dans la compréhension et l'aménagement du territoire.

TERRITOIRE & TRANSITION

UNE ÉCONOMIE DURABLE POUR TOUS



L'engagement et l'innovation de D/CLIC Terroirs ont été récompensés à deux reprises en 2024.

D/CLIC TERROIRS PRIMÉE

D/CLIC Terroirs, entreprise partenaire du Parc, a reçu le prix du jury (CHF 5000.-) lors de la remise du Prix de l'Arc jurassien, célébrant l'engagement et l'innovation. A-Hike, autre entreprise partenaire du Parc, faisait aussi partie des nominés. D/CLIC Terroirs était également nominée pour l'Agroprix 2024. La coopérative a reçu une prime de nomination de CHF 5000.-, la récompense principale étant revenue à un producteur tessinois de tomates. Dans le cadre du Projet de développement régional (PDR) du Val-de-Ruz, le Parc a poursuivi son accompagnement, notamment en soutien au projet de construction de nouveaux locaux de D/CLIC Terroirs (logistique, magasin, ateliers de transformation) sur le site d'Evologia. Ce bâtiment abritera également, dès 2026, le hangar à copeaux de la commune.

ET EN +

Fin 2024, le Parc comptait 14 Entreprises partenaires. Situées dans les communes membres, elles se démarquent par le souhait de faire rimer activité économique et durabilité au travers de valeurs partagées par les parcs suisses. Trois nouvelles entreprises ont été intégrées en 2024 : Geiser Charpente aux Reussilles, Steiner Jardin à La Heutte et Lienher Menuiserie à Savagnier. Des démarches sont en cours pour plusieurs autres intéressées. Toute autre entreprise qui le souhaite peut demander en tout temps à rejoindre le projet.

CONCOURS CABANONS

Lancé en 2023 par l'association du Projet de développement régional (PDR) du Grand Chasseral « Produire et manger local », un concours invitant à créer un cabanon « made in Grand Chasseral » a trouvé son vainqueur début 2024. Le projet « Les Arches », du bureau ERBAT Architectes SA à La Sarraz, a remporté le premier prix attribué par un jury composé de représentant-es d'institutions régionales. L'utilisation du bois de la région, la collaboration avec des artisan-es régionaux et les coûts de réalisation faisaient partie des exigences du concours. Cinquante bureaux d'architectes et autres professionnel-les du bois de toute la Suisse ont répondu à cet appel. Deux autres prix ont été attribués pour un montant total de CHF 10'000.-.



Le jury a été unanimement séduit par le projet vainqueur, qui l'a emporté devant 50 autres candidatures.

LE MOT-CLÉ ACCES AU CHASSERAL

Parallèlement à la gestion des 2 lignes de bus reliant Saint-Imier et Nods au Chasseral, le Parc souhaite explorer d'autres solutions d'accès. Un important travail préparatoire a été mené pour mettre sur pied 5 journées sans véhicule à moteur en 2025, mais avec des navettes. Ces journées n'ont pas pu avoir lieu, leur mise sur pied ayant soulevé des défis nécessitant une prise de recul qui sera engagée en 2025 afin de donner toute sa place au Chasseral, site naturel d'importance régionale.

ET EN +

La convention du projet de développement régional « Produire et manger local » a été signée entre l'OFAG, le canton de Berne et l'Association éponyme en toute fin d'année. Ce projet vise à valoriser l'agriculture locale, renforcer les filières régionales et promouvoir une culture locavore dans le Grand Chasseral. Il comprend 15 mesures réparties sur 6 ans pour un montant de 10 millions d'investissement. Parmi elles : modernisation du Pressoir d'Orvin ou installation de cabanons de vente en bois local. La mise en œuvre est accompagnée par la Fondation Rurale Interjurassienne et le Parc.

SENSIBILISATION & PARTICIPATION

UN TERRITOIRE ANIMÉ PAR SES HABITANT·ES



Un nouvel atelier sur l'électricité a été créé pour les classes primaires et secondaires dans le cadre de Région énergie Grand Chasseral.

ÉCOLE ET ÉNERGIE

Le Parc a accompagné 9 classes (173 élèves) du Jura bernois dans le cadre du projet Région énergie Grand Chasseral en 2024. Quatre classes primaires ont suivi un programme annuel, tandis que 5 classes secondaires ont participé à des journées spécifiques. Les élèves ont analysé la consommation énergétique de leur école et complété l'audit CECB réalisé par le conseiller en énergie. Ces données sont transmises aux autorités pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments. Le Parc a par ailleurs étoffé son offre d'activités pédagogiques sur l'énergie avec la création d'un atelier sur l'électricité, alliant découvertes et inventaire des appareils de l'école. Toutes les animations du programme ont été adaptées pour l'école secondaire. Testées durant l'hiver 2024-2025, elles seront proposées dès août 2025 au sein du programme Graines de chercheurs énergie.

ET EN +

En partenariat avec la Commune de Val-de-Ruz, le Parc a poursuivi son projet test de pratiques innovantes en matière de sensibilisation au paysage. Accueillie en mai 2024, une résidence d'étudiant·es de l'École nationale d'architecture de Versailles a abouti à des propositions d'aménagements pour le parking du site. Cette pratique innovante de médiation territoriale cherche à proposer des pistes d'actions pour renforcer l'attractivité touristique tout en intégrant la voix des habitant·es.

ALLÉE DES ARTS

Le Parc Chasseral et le Centre inter-régional de Perfectionnement, à Tramelan, ont collaboré pour la 2e édition de l'Allée des arts avec une exposition retraçant l'évolution du paysage en Suisse et dans la région de 1500 à 2050. À travers 15 sites photographiés en 2023 par l'artiste bernoise Monika Flückiger, elle illustre l'influence des activités humaines sur le paysage et les défis liés au changement climatique. Les images actuelles dialoguaient avec des archives de Mémoires d'Ici. Cette exposition s'est inscrite dans une dynamique plus large, en lien avec la Rencontre photographique (mai) et le Congrès suisse du paysage (septembre) qui ont aussi eu pour cadre le CIP de Tramelan.



L'exposition au CIP sur l'évolution du paysage, mise sur pied dans le cadre de l'Allée des arts, a accueilli les participant·es du Congrès du Paysage.

LE MOT-CLÉ ÉVÉNEMENTS

Onze conférences, cours ou sorties guidées ont été organisés en 2024, auxquelles ont pris part plus de 500 participant·es. Parmi elles, la journée d'initiation de la fauche à la faux a permis à 10 personnes de pratiquer cette technique ancestrale. La chasse aux trésors gourmands Savorando a comptabilisé 141 participants·es entre juin et octobre. A travers énigmes, rencontres et dégustations, cette randonnée permet de découvrir production agricole, savoir-faire et patrimoines emblématiques autour de la Tête de Moine AOP.

ET EN +

La 13e édition de *Ball(1)ades...* a emmené 1350 curieuses et curieux de découvertes patrimoniales et musicales à divers endroits du Parc en août. De « Dürrenmatt côté jardin » au traitement des espaces verts sans pesticide d'Evillard-Macolin, de la légende du Taubenloch au fromage de La Chaux-d'Abel en passant par l'histoire industrielle et anarchiste de Saint-Imier, chaque événement a trouvé son public. Côté musical, la programmation a été joliment panachée, avec des concerts ou des œuvres de Saadet Türköz, Bach, Rossini ou le traditionnel ciné-concert (Les Temps modernes).

LE CHIFFRE

105

Cent cinq adultes volontaires ont participé à des chantiers nature. Plantation ou gestion de haies, arrachage de plantes néophytes envahissantes, entretien de pâturages boisés, aide à la réfection de murs en pierres sèches ou encore balisage de zones sensibles : ces actions de valorisation du patrimoine paysager et naturel ont pu se réaliser grâce à de nombreux partenariats (communes, bourgeoisies, exploitant·es agricoles, associations et sociétés).

RECHERCHE & INNOVATION

UNE RECHERCHE POUR DES ACTIONS BIEN CIBLÉES



L'auditorium du CIP, à Tramelan, était plein à craquer lors des deux jours du Congrès suisse du paysage.

CONGRÈS SUISSE DU PAYSAGE

Organisé par le Parc en partenariat avec la Haute école bernoise, le 4e Congrès suisse du paysage s'est tenu à Tramelan et Bellelay en septembre, réunissant plus de 300 spécialistes autour des défis paysagers liés à la transition climatique. Au programme, 23 excursions, 3 sessions plénières et 21 sessions parallèles. Malgré une météo capricieuse, les échanges ont été riches, explorant des thématiques variées : tourisme, friches industrielles, marketing territorial. La soirée à Bellelay, entre musique et terroir, a renforcé les liens entre les participant-es. L'événement a mobilisé un fort engagement local, avec 70 intervenant-es en provenance de l'économie, de la société civile, des communes et de multiples institutions régionales, illustrant l'importance du paysage comme levier de développement.

ET EN +

D'après une autoévaluation publiée en 2024 évaluant l'impact des actions du Parc sur la biodiversité (en lien notamment avec l'étude pilote de 2016-2017 sur l'infrastructure écologique), les interventions ont principalement impacté les structures en milieu agricole d'une part (création de haies, de tas de pierres, de mares, débroussaillages, plantations, etc.) et les forêts d'autre part (protection de 1500 arbres-habitats, coupes en faveur d'espèces rares, etc.). En regard des besoins, les milieux humides et les prairies sèches restent sous-dotés, nécessitant un renforcement des efforts.

UN HÔTEL POP UP À BELLELAY

Le Parc a démontré le dynamisme régional en développant de nombreux partenariats dans le cadre du Congrès suisse du paysage. La création d'un hôtel *pop up* dans l'ancien hôpital de Bellelay en a été l'un des projets phare. Cette expérience immersive a été rendue possible grâce au soutien de Jura bernois, Bienna, du canton de Berne et du CIP. Plus de 90 congressistes ont pu être hébergés sur place. La soirée musicale, orchestrée par les Battements de l'Abbatiale, a enrichi l'événement de belle manière. L'entreprise Agytec a également apporté son expertise, via son mobilier urbain, illustrant l'esprit collaboratif qui a fait de ce congrès une grande réussite pour toute la région.

PARTENARIAT AVEC LA HAFL

Au-delà des 2 ans de travail pour l'organisation du Congrès suisse du paysage, le partenariat avec la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL) a permis de développer des projets d'étude. En 2024, 3 cours de bachelor ont été soutenus par le Parc sur la gestion forestière, l'aménagement du territoire et l'agronomie. Les étudiant-es ont réalisé 5 capsules vidéo sur l'agriculture et plusieurs professeur-es ont contribué aux excursions en tant qu'intervenant-es lors du congrès.



Le site de Bellelay a accueilli les congressistes tant pour la soirée festive et musicale que pour la nuitée.

LE MOT-CLÉ RANGER

Dans le cadre d'un projet mené avec la Wyss Academy for Nature, hub Berne, et les parcs naturels régionaux Gantrisch et Diemtigtal (2020-2024), le Parc Chasseral a développé des actions alliant tourisme et préservation de la nature. Une ranger sensibilise les visiteurs aux bons comportements aux Prés-d'Orvin. Vingt-deux affiches saisonnières renforcent ce message sur le terrain. Une étude de l'Université de Berne aidera à mieux cibler l'information auprès des amateurs d'activités hivernales.

ET EN +

Le Parc et la Haute école bernoise ont collaboré pour offrir aux étudiant-es en architecture une immersion sur des thématiques clés du territoire. Vingt étudiant-es de bachelor ont consacré un semestre à imaginer la transformation de bâtiments autour de l'abbatiale de Bellelay. Leurs travaux ont été présentés au public à La Couronne, du 11 au 29 novembre 2024 à Sonceboz. En parallèle, 244 étudiant-es du Joint Master of Architectur ont exploré le paysage du site, proposant des visions pour son avenir, lors d'une résidence à Bellelay. Leurs résultats ont été exposés lors du Congrès suisse du paysage.

PERSPECTIVES 2025



De jour comme de nuit, le sommet du Chasseral est un symbole fort de la région.

« GRAND SITE » CHASSERAL

Le Chasseral attire plus de 200'000 visiteurs par an et près de 90'000 véhicules. C'est un symbole fort de la région aux nombreux défis (accès, infrastructures, offres touristiques, accueil, nature et paysages à préserver). Une vision commune régionale vise à en faire un site exemplaire: une expérience unique, une gestion durable et des retombées économiques positives. Inspiré par d'autres grands sites touristiques, un groupe d'accompagnement, constitué sous l'égide de la Fondation Grand Chasseral et réunissant le Parc, Grand Chasseral Tourisme et Jura bernois. Bienne, mènera en 2025-2026 des études et démarches participatives pour concrétiser ces objectifs.

MÉDIATION TERRITORIALE

Les actions en faveur du patrimoine villageois et de la médiation territoriale se poursuivront en 2025 avec deux temps forts. Les 5 et 6 juin, un séminaire sur les cœurs de villages réunira professionnel·es et communes autour des enjeux de communication et de participation. Du 14 juin au 12 juillet, l'installation artistique « La Vue-des-Alpes en devenir », conçue avec l'artiste Kesh, mettra en scène des cartes postales géantes illustrant les résultats de la consultation menée sur le paysage.

MOMODU À TRAMELAN

Le Parc a soutenu la Commune de Tramelan dans le dépôt d'un projet auprès de SuisseEnergie visant à renforcer la mobilité durable. Ce projet « MOMODU » (modèles de mobilité durable pour les communes) repose sur 4 axes : développement de la mobilité active, réduction du trafic pendulaire, promotion des solutions de mobilité partagée et encouragement de l'électromobilité. Tramelan souhaite ainsi servir d'exemple pour d'autres communes du Grand Chasseral confrontées tout comme elle aux défis de la dépendance aux transports individuels motorisés.

PARTENARIATS JB.B ET VAL-DE-RUZ

Pendant plusieurs années, le Parc a coordonné les actions liées à l'énergie et à la mobilité entre le Val-de-Ruz et la zone bernoise du Parc. Cela inclut l'extinction de l'éclairage public nocturne, le bilan énergétique du territoire, les études sur la mobilité scolaire et les échanges d'expérience. En 2023, la création de Région Energie a permis de structurer les actions énergétiques sur l'ensemble du grand Chasseral. Le Parc doit maintenant redéfinir les collaborations entre les parties neuchâteloise et bernoise de son territoire.

DÉMÉNAGEMENT AU CARIOCA

Les locaux du Parc à Saint-Imier, adaptés pour 10 personnes, ne conviennent plus à une équipe d'une vingtaine d'employé·es. Le Parc déménagera courant 2025 dans l'ancien cinéma Lux, transformé en bureaux (adresse : Rue Sans-Souci 3). Le Parc conserve un bureau à La Couronne, auprès de ses partenaires de la Fondation Grand Chasseral, et une collaboratrice travaille majoritairement sur le site d'Evologia.

NATURE AU VILLAGE

La mise en valeur de la biodiversité au cœur du bâti, dans les villages, est un axe d'intervention prioritaire du Parc. Une stratégie d'action, élaborée entre fin 2024 et début 2025, va être déployée en intégrant autant que possible l'ensemble des actions et mesures du Parc. Des actions en faveur des hirondelles et martinets, avec entretien et pose de nichoirs, sont prévues. Des conseils pour la biodiversité dans les jardins privés seront proposés à Ligerz et Tramelan. Enfin, une formation pour les voyers communaux abordera la gestion différenciée des espaces verts.

DÉPENSES	Comptes 2024 *	Budget 2024 *	Comptes 2023 *
TOTAL	3 024 242	3 000 400	2 621 759
1 Nature, Paysage & Patrimoine	907 319 30%	944 000 31%	800 833 31%
1.01 Biodiversité	190 684 6%	250 000 8%	303 288 12%
1.02 Paysage	640 549 21%	601 000 20%	346 644 13%
1.03 Patrimoine	54 019 2%	53 500 2%	118 128 5%
1.04 Agriculture, biodiversité et paysage	22 067 1%	39 500 1%	32 774 1%
2 Terroir, Développement & Énergie	636 015 21%	635 800 21%	581 929 22%
2.01 Tourisme durable et loisirs	198 316 7%	240 300 8%	212 255 8%
2.02 Énergie et mobilité	140 400 5%	153 800 5%	105 923 4%
2.03 Produits régionaux et économie circulaire	297 299 10%	241 700 8%	263 752 10%
3 Éducation, Culture & Communication	861 303 28%	764 400 25%	607 306 23%
3.01 Écoles et éducation	348 827 12%	359 000 12%	275 035 10%
3.02 Communication et sensibilisation	185 265 6%	148 300 5%	119 239 5%
3.03 Culture et patrimoine	200 076 7%	164 100 5%	144 864 6%
3.04 Recherche	127 135 4%	93 000 3%	68 168 3%
4 Partenariats, Gestion & Évaluation	619 606 20%	656 200 22%	631 690 24%
4.01 Partenariat, études, conseils	87 652 3%	93 600 3%	79 678 3%
4.02 Gestion du Parc	483 099 16%	505 000 17%	428 160 16%
4.03 Evaluation et planification	48 854 2%	57 600 2%	123 852 5%

* % par rapport au total des activités

Tous les montants sont en CHF

RESSOURCES	Comptes 2024 *	Budget 2024 *	Comptes 2023 *
TOTAL RESSOURCES	3 043 360	2 911 400	2 634 112
Confédération «Parcs»	1 090 300 36%	1 090 800 37%	1 090 300 41%
Confédération «Autres» ^a	82 938 3%	176 300 6%	65 750 2%
Confédération «fonds suppl. parcs»	0 0%	0 0%	0 0%
Canton BE «Parcs»	423 000 14%	423 000 15%	424 000 16%
Canton BE «Autres» ^b	200 743 7%	178 300 6%	218 237 8%
Canton NE «Parcs»	203 000 7%	203 000 7%	204 000 8%
Canton NE «Autres»	20 535 1%	0 0%	0 0%
Parc : ressources locales et de tiers **	1 022 843 34%	840 000 29%	631 825 24%
Ressources - dépenses de projets	19 117 1%	-89 000 -3%	12 353 0%
Ressources - charges financières	-2 211 0%	0 0%	-1 673 0%
Ressources - charges extraordinaires ^c	4 940 0%	0 0%	3 040 0%
RESSOURCES - DÉPENSES	21 847 1%	-89 000 -3%	13 720 1%

* % Par rapport au total des ressources

** Détail des ressources locales et de tiers, voir page suivante

Origine des ressources pour l'année 2024

^a Office fédéral de l'environnement

^b Office des forêts (BE), Office de l'agriculture et de la nature (BE), Office de l'économie (BE), Office des affaires communales (BE)

^c Régularisation comptable des charges ou produits d'années précédentes

PARC : RESSOURCES LOCALES ET DE TIERS	Comptes 2024 *	Budget 2024 *	Comptes 2023 *
TOTAL	1 022 843 34%	840 000 29%	631 825 24%
Total Parc «financier»	1 022 843 34%	840 000 29%	631 825 24%
Communes et membres	235 933 8%	233 000 8%	235 931 9%
<i>Communes membres</i>	210 948 7%	210 000 7%	210 588 8%
<i>Cotisations membres</i>	23 650 1%	23 000 1%	23 370 1%
<i>Dons^a</i>	1 335 0%	0 0%	1 973 0%
Soutiens affectés sur projets ^b	683 471 22%	494 900 17%	283 565 11%
Financement par les bénéficiaires ^c	42 948 1%	70 100 2%	37 888 1%
Ventes, recettes et dédommagements	60 492 2%	42 000 1%	74 441 3%
Total Parc «contribution matérielle»	0 0%	0 0%	0 0%
Comptabilisation de prestations offertes ^d	0 0%	0 0%	0 0%

* % Par rapport au total des ressources

Origine des ressources pour l'année 2024

- ^a Nos remerciements aux donateurs·trices privé·es ayant fait un don
- ^b Fonds suisse pour le paysage, communes sur projets, Station ornithologique suisse, Wyss Academy for Nature, Interprofession de la Tête de Moine, Interprofession du Gruyère, Car Postal, Chemins de fer du Jura, Bus Alpin, Ciments Vigier SA, HEP Bejune, Fondation éducation 21, Espace découverte Energie, Energie Service Biel/Bienne, Swisslos, Paul Schiller Stiftung, Fondation Gelbert, Pro Scientia et Arte, Lignum Jura bernois, BEBK Förderfonds, Gassmann Media AG, Radio Canal 3 SA, Telebielingue SA, Valforêt SA, Centre interrégional de Perfectionnement, entreprises partenaires
- ^c Propriétaires fonciers, agriculteurs·trices, privé·es

Informations plus détaillées disponibles sur demande

BILAN	Etat au 31.12.2024	Etat au 31.12.2023
Actif	1 468 552	1 130 226
Patrimoine financier	1 466 908	1 128 520
> Disponibilités	929 624	661 311
> Avoirs	291 954	313 155
>> Avoirs (membres)	67 727	44 169
>> Avoirs (autres)	224 227	268 986
> Placements	0	0
> Actifs transitoires	245 330	154 053
Patrimoine administratif	1 644	1 706
Passif	1 468 552	1 130 226
Engagements	836 357	420 510
> Engagements	759 045	375 446
>> Engagements (membres)	425 514	45 063
>> Engagements (autres)	333 531	245 433
> Passifs transitoires	77 311	130 014
Provisions	354 692	454 060
Fortune nette	277 503	255 656

La fiduciaire Soresa SA a effectué la révision des comptes 2024 suivant les normes du contrôle restreint le 19 mars 2025. Elle recommande l'approbation des comptes 2024 par l'Assemblée générale.

DÉPENSES	Budget 2025	
TOTAL	3 190 000	
A Espèces & Habitats	446 000	14%
A1 Forêts riches en espèces	147 500	5%
A2 Biodiversité des pâturages et des champs	199 500	6%
A3 Nature au village	74 500	2%
A4 Néophytes envahissantes	24 500	1%
B Patrimoine & Paysages	733 500	23%
B1 Paysage et patrimoine au village	288 500	9%
B2 Culture du bâti et du paysage	116 000	4%
B3 Paysage et patrimoine rural	77 500	2%
B4 Rive gauche du lac de Biègne	251 500	8%
C Territoire & Transition	551 500	17%
C1 Climat	44 500	1%
C2 + C4 Transition + Economie de proximité	199 500	6%
C3 Tourisme durable	307 500	10%
D Sensibilisation & Participation	620 000	19%
D1 + D2 Ecoles du Parc + Animations enfants	279 500	9%
D3 Mediation territoriale	150 500	5%
D4 Communication	190 000	6%
E Recherche & Innovation	77 500	2%
E1 Monitoring et suivi d'espèces	36 000	1%
E2 Universités et Hautes écoles	41 500	1%
F Partenariat & Gestion	761 500	24%
F1 Partenariats	103 500	3%
F2 Gestion	631 000	20%
F3 Evaluation et planification	27 000	1%

RESSOURCES MOBILISÉES PAR LE PARC (hors Cantons et Confédération)

RESSOURCES	Budget 2025 *	
TOTAL RESSOURCES	3 201 500	
Confédération «Parcs»	1 061 000	33%
Confédération «Autres»	134 000	4%
Canton BE «Parcs»	550 000	17%
Canton BE «Autres»	228 000	7%
Canton NE «Parcs»	210 000	7%
Canton NE «Autres»	48 000	1%
Parc : ressources locales et de tiers **	970 500	30%
Ressources - dépenses de projets	11 500	0%
Ressources - charges financières	0	0%
Ressources - charges extraordinaires	0	0%
RESSOURCES - DÉPENSES	11 500	0%

* % Par rapport au total des ressources

** Voir tableau suivant pour les détails

PARC : RESSOURCES LOCALES ET DE TIERS	Budget 2025 *	
TOTAL	970 500	30%
Total Parc «financier»	964 000	30%
Communes et membres	275 500	9%
Soutiens affectés sur projets	488 000	15%
Financement par les bénéficiaires	168 500	5%
Ventes, recettes et dédommagements	32 000	1%
Total Parc «contribution matérielle»	6 500	0%
Comptabilisation de prestations offertes	6 500	0%

PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU PARC RÉGIONAL CHASSERAL JEUDI 25 JANVIER 2024 À 18H30 À LA COURONNE, SONCEBOZ-SOMBEVAL

Présent-es 95 personnes ont signé les listes de présence **Excusé-es** 43 personnes ou institutions excusées
Président Michel Walthert **Secrétaire** Annick Marmy

1. SALUTATIONS

Michel Walthert (MW), Président du Parc Chasseral, souhaite la bienvenue à l'Assemblée et ouvre la réunion. Messieurs Roberto Bernasconi et Serge Rohrer sont nommés scrutateurs.

2. VALIDATION DE LA CONVENTION-PROGRAMME 2025-2028

Fabien Vogelsperger (FV), présente la nouvelle convention-programme pour les années 2025-2028 et passe les différents projets en revue. Les budgets sont présentés.

Daniel Geiser, conseiller communal de Val-de-Ruz, salue l'engagement du Parc depuis 20 ans et applaudit la création de la marque « Grand Chasseral » tout en demandant, pour les communes neuchâteloises, à garder une marque « Parc Chasseral » clairement distincte et forte.

MW répond que l'appellation « Grand Chasseral » est définie pour le territoire bernois qui s'étend au-delà du Parc Chasseral, notamment sur le territoire du Parc du Doubs. De même, le Parc Chasseral s'étend au-delà de la marque « Grand Chasseral ». Il s'agit donc de permettre aux deux marques d'exister. FV, en revenant sur une photo présentant le bus de D/CLIC Terroirs devant la Couronne, souhaite montrer les collaborations possibles entre les secteurs bernois et neuchâtelois du Parc.

La convention-programme 2025-2028 est acceptée à l'unanimité.

3. AJUSTEMENT DES STATUTS

En raison de l'agrandissement du Parc Chasseral, les statuts sont adaptés. Le Comité exécutif passe de 9 à 11 personnes. Les communes bernoises seront représentées dès 2025 par une délégation de 5 personnes (3 jusqu'ici). Les communes neuchâteloises resteront représentées par 2 personnes, les institutions par 3 personnes, le président constituant le 11e membre.

L'ajustement des statuts du Parc Chasseral est accepté à l'unanimité.

4. APPROBATION DU CONTRAT DE PARC POUR LES COMMUNES QUI REJOignent LE PARC

Huit nouvelles communes souhaitent adhérer au Parc Chasseral. Le Parc et les communes vont signer un contrat leur permettant l'adhésion effective dès 2025. Les communes en question sont : Ligerz (Gléresse), Loveresse, Petit-Val, Rebévelier, Reconvilier, Saicourt, Saules, Tavannes.

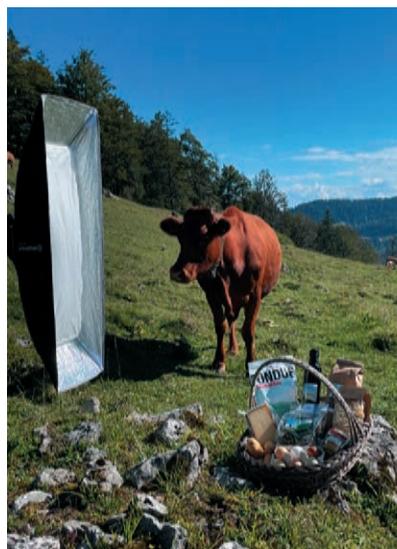
L'adhésion des 8 nouvelles communes est approuvée à l'unanimité.

Des plaquettes imprimées sur bois symbolisant cette adhésion sont distribuées aux nouvelles communes. Brigitte Wanzenried, commune de Ligerz, Ervin Grünenwald, commune de Reconvilier, Markus Gerber, commune de Saicourt prononcent des mots de remerciement.

5. DIVERS

Aucun divers.

L'assemblée est levée à 19h30 et les personnes présentes chaleureusement remerciées. S'ensuit un apéritif organisé par La Couronne.



Présent-es 72 personnes ont signé les listes de présence **Excusé-es** 52 personnes ou institutions excusées
Président Michel Walthert **Secrétaire** Annick Marmy

1. SALUTATIONS ET NOMINATION DES SCRUTATEURS ET SCRUTATRICES

Michel Walthert (MW), Président du Parc, remercie la Commune de Nods pour son accueil dans la salle du Battoir. Il passe la parole à Mary-Claude Bayard, mairesse, pour un mot de bienvenue. MW souhaite en particulier la bienvenue à Etienne Klopfenstein, des Parcs bernois, Véronique Gigon, présidente du Parc naturel régional du Doubs, Marc Ballmer, du service de la faune du canton de Neuchâtel, Andreas Friedli, représentant de l'OACOT, ainsi qu'aux représentations des communes, membres du Conseil consultatif, du Comité exécutif et aux membres individuel-les présent-es. Willy Sunier et Alain Ducommun sont nommés scrutateurs.

L'ordre du jour est adopté.

2. ADOPTION DES PV DES AG DU 8 JUIN 2023 ET DU 25 JANVIER 2024 (AG EXTRAORDINAIRE)

Les procès-verbaux des deux assemblées générales sont validés sans remarque.

3. ADMISSION DES NOUVEAUX MEMBRES / DÉMISSION

Les membres de l'association ont connu une légère augmentation (20 demandes d'admissions et 18 démissions) pour s'établir à 367 membres.

A l'unanimité, l'assemblée valide les admissions en bloc et prend note des démissions.

4. MUTATIONS AU SEIN DU CONSEIL CONSULTATIF (RATIFICATION)

Cormoret : Chrystel Herren remplace Luc Ummel
Renan : Alexandre Testaz remplace Robin Parisi
ATE – BE : Moussia de Watteville quitte le Conseil consultatif, sa place est à repourvoir
CAJB : Daniela Allemann-Gerber remplace Tessa Grossniklaus

Les changements susmentionnés sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée.

Aucun changement n'est survenu dans le Comité exécutif.

5. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023 ET PROGRAMME 2024

Six reportages TV sont diffusés pour illustrer les activités du Parc en 2023 et 2024 :

1. Cours de fauche à la faux
2. Traverses de Tramelan
3. Douzième édition de *Bal(l)ades...*
4. Plantation d'allée d'arbres à Saint-Imier
5. Cabanons de vente de produits locaux
6. Entreprises partenaires avec une présentation de Rollier Paysage

L'assemblée applaudit les réalisations du Parc Chasseral et ne formule aucune remarque.

Quelques éléments de perspectives pour 2024

- 4e Congrès suisse du Paysage dans le Parc
Cet événement est important pour la notoriété du Parc et la région. De nombreuses personnes présentes à cette assemblée interviendront dans les excursions organisées par le Parc et sont remerciées par avance pour leur engagement.

- Accès à l'hôtel Chasseral
L'accès au Chasseral cristallise des tensions et des enjeux complexes. Des journées tests seront organisées en 2025 pour aider à formuler un projet concret pour l'avenir de l'accès au Chasseral.

- Entrées de communes
Les panneaux « Parc Chasseral » seront renouvelés à l'entrée de toutes les communes membres du Parc. Les communes seront sollicitées pour la mise en place des panneaux. Les nouvelles communes seront sollicitées financièrement.

- Cabanons du Jura bernois
Un cabanon prototype sera prochainement réalisé afin de tester sa réalisation et son utilité pratique.

Aucune question ni remarque par rapport aux projets pour 2024.

6. CONVENTION-PROGRAMME 2025-2028

La convention-programme 2025-2028, approuvée par l'AG du Parc, a été présentée à la Confédération. Le budget alloué par la Confédération dans le cadre du soutien aux Parcs sera moindre que celui demandé. Ce manque est cependant comblé par d'autres formes de soutien financier de la Confédération. Hormis les subventions des cantons et des communes, le Parc doit encore trouver des sources de financement extérieur. La progression du budget demandé est justifiée notamment par l'arrivée des nouvelles communes.

Aucune question ni remarque n'est formulée.

7. COMPTES 2023

Les comptes 2023 sont conformes au budget avec un total de CHF 2'621'759.- en charge pour CHF 2'634'112.- de ressources et des produits extraordinaire de CHF 1'367.-, soit un excédent de CHF 13'720.-. Le bilan est équilibré à CHF 1'130'226. Les comptes 2023 ont été révisés selon les normes du contrôle restreint par le fiduciaire Soresa SA, laquelle recommande leur approbation.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

8. BUDGET 2024

Le budget 2024 prévoit CHF 3'000'400.- de dépenses et 2'911'400.- de ressources, avec un déficit de CHF 89'000.-.

L'assemblée valide le budget 2024 à l'unanimité.

9. LE MOT DU PRÉSIDENT

L'association a décentralisé ses bureaux pour renforcer les partenariats et se rapprocher des communes membres, avec des locaux à Cernier (NE) et Sonceboz (BE). En raison de l'augmentation de son effectif, le Parc Chasseral déménagera début 2025 dans l'ancien cinéma Lux à Saint-Imier, proche de la gare. Le bilinguisme sera renforcé avec l'arrivée de nouvelles communes, entraînant des coûts supplémentaires pour la traduction. Michel Walthert remercie les collaborateurs et les partenaires, notamment Véronique Gigon, présidente du Parc du Doubs, pour leur collaboration.

10. DIVERS – LA PAROLE EST À L'ASSEMBLÉE

- Le Parc Chasseral est remercié pour la traduction de ses documents par Bielensee Tourismus et la commune de Tüscherz, membres de l'association depuis 5 ans en tant qu'institution, respectivement commune. Les communes de Twann-Tüscherz et Ligerz se sentent toutefois exclues du « Grand Chasseral », qui ne les inclut pas, créant un sentiment de frontière. Cependant, les producteurs de ces communes peuvent bénéficier de la marque « Grand Chasseral », montrant une certaine flexibilité et ouverture.
- Evologia exprime son plaisir de collaborer avec le Parc Chasseral lors de divers événements.
- Etienne Klopfenstein transmet les salutations des Parcs bernois. Les Parcs ont présenté leurs produits aux parlementaires à Berne, un événement très réussi.
- Une plainte concerne le manque de réseau, affectant les parcomètres et le réseau d'eau aux Prés-d'Orvin. Le Parc Chasseral prend acte du problème et invite les représentants politiques à en discuter avec Swisscom, seule à même de pouvoir résoudre le problème.

Toute personne peut devenir membre de l'association Parc régional Chasseral (CHF 50.- par an). Il suffit de s'inscrire en ligne, par e-mail (info@parchasseral.ch) ou par téléphone +41 (0)32 942 39 49.

Les nouveaux membres qui s'inscrivent en 2024 reçoivent un bon « Terroir du Chasseral » de CHF 20.- à faire valoir dans l'une des 9 méteries proposant des « Assiettes Chasseral » ou auprès de nos partenaires terroir, ainsi qu'un guide nature pratique et instructif des éditions La Salamandre.

